

ÉLIMINE ACTION

Bulletin d'information d'Action mines Canada
Volume 8, numéro 1, hiver 2006

RECHERCHÉS DES CANADIENS INTÉRESSÉS ET RÉSOLUS

Jody Williams, lauréate du prix Nobel de la paix, en compagnie des Raging Grannies lors de la signature historique du Traité interdisant les mines. Ottawa, décembre 1997



Photo crédit: IOBL

Les Canadiens et Canadiennes ont toujours été aux premiers rangs des efforts visant à bâtir un monde sans mine. À partir du processus d'Ottawa qui a mené à la signature du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel, toute la campagne pour interdire les mines porte la signature du Canada - littéralement! À juste titre, les Canadiens peuvent être fiers de leur contribution à cette initiative humanitaire internationale qui a remporté un véritable succès.

Mais la tâche n'est pas terminée et le monde attend du Canada et des Canadiens qu'ils agissent fermement et aident à respecter tous les engagements pris en vertu du Traité d'Ottawa - y compris nettoyer tous les champs de mines et veiller à ce que chaque survivant et survivante des mines puisse bénéficier des services de réadaptation et soit réintégré dans sa communauté. Les Canadiens et les organisations canadiennes, dont Action Mines Canada (AMC), travaillent aussi à l'avant-garde du mouvement pour préparer une nouvelle loi qui tiendrait compte de la souffrance prévisible et évitable causée par les armes à sous-munitions – le Liban étant l'exemple le plus récent.

Il est temps d'AGIR et de nous affirmer à nouveau en tant que chef de file humanitaire sur la scène internationale!

AMC a lancé une nouvelle initiative justement pour donner aux Canadiens et Canadiennes l'occasion d'agir. Le Programme d'action, de leadership et d'éducation au Canada (PALEC) est un programme bénévole décentralisé, organique, qui regroupe des jeunes à la base et qui redonne au public canadien le pouvoir d'agir. Le programme est conçu pour ranimer l'esprit du processus d'Ottawa en mobilisant les Canadiens de toutes les régions du pays, de tous les horizons et prêts à s'engager à divers niveaux, pour aider à éliminer la souffrance infligée par les armes déclenchées par la victime telles que les bombes à sous-munitions et les mines terrestres. Nous savons que la volonté existe et que l'esprit est encore vivant!

Les mines terrestres continuent d'avoir des répercussions sur plusieurs pays autour du monde; de la Colombie à l'Afghanistan et de l'Ouganda au Cambodge, ces tueurs silencieux ont chaque jour un impact sur la vie des

Également dans ce numéro :

- « Foreseeable Harm » : nouveau rapport détaillé sur l'utilisation et les effets des sous-munitions durant le récent conflit libano-Israélien p 1
- Nouvelles constatations du Rapport de l'Observatoire des mines 2006 p 2
- Lettres du terrain : deux Jeunes professionnels en poste en Ouganda et en Inde nous écrivent p 3

gens ordinaires. Les conflits en Afghanistan, en Irak et au Liban ont laissé une multitude de débris de guerre explosifs (DGE) qui agissent essentiellement comme des mines. C'est là un problème mondial qui appelle une solution mondiale.

AMC s'est donné comme objectif de convaincre TOUTE la communauté internationale, c'est-à-dire les 195 pays, de se rallier au Traité d'Ottawa. En se servant de ce nombre à titre de base symbolique, AMC met au défi :

- 195 écoles d'un bout à l'autre du Canada de recueillir chacune 250 \$;
- 195 groupes et clubs communautaires d'un bout à l'autre du Canada de recueillir chacun 500 \$;
- 195 partisans d'un bout à l'autre du Canada de donner chacun 100 \$;
- 19,5 partisans d'un bout à l'autre du Canada de donner chacun 750 \$ ou plus.

Ce sont des objectifs réalistes! Le fait d'atteindre ces objectifs nous donnera certainement un sentiment de satisfaction; mais plus encore, en éliminant les effets des armes déclenchées par la victime et en restaurant les droits et la dignité des personnes et des collectivités touchées, nous aiderons concrètement l'humanité à faire un pas de plus vers la paix et la justice sociale.

(cont'd on p. 2)

« Foreseeable Harm »

nouveau rapport détaillé sur l'emploi et les effets des armes à sous-munitions durant le récent conflit libano-Israélien

Foreseeable Harm, un rapport publié par Landmine Action (www.landmineaction.org) en octobre 2006, constitue un des premiers bilans complets des effets immédiats et plus récents de l'emploi des bombes à sous-munitions durant le conflit libano-Israélien. Selon le rapport, l'utilisation par Israël des bombes à sous-munitions dans le sud du Liban en juillet et août 2006 a fait des victimes parmi les civils au moment des frappes et a pollué des régions à forte densité de population, laissant un héritage mortel de munitions non explosées qui, chaque jour, continuent de tuer et de blesser des civils et d'entraver les efforts visant à reconstruire les vies et à rétablir les moyens de subsistance.

Durant le conflit, les organisations humanitaires, y compris AMC à titre de membre de la Coalition contre les bombes à sous-munitions, ont exhorté Israël à ne pas recourir aux bombes à sous-munitions et ont demandé à la communauté internationale d'exercer des pressions sur l'État d'Israël pour qu'il cesse de les utiliser. Ces appels sont restés sans réponse. Depuis quarante ans (du Laos au Liban), les bombes à sous-munitions ont

(cont'd on p. 2)

(Wanted, cont'd from cover)

Le PALEC offre à tous les Canadiens le moyen de nous aider à atteindre ces objectifs puisqu'il leur donne l'occasion de participer à des appels à l'action, des activités de sensibilisation ou des levées de fonds en faveur de l'action contre les mines. Qu'il s'agisse d'écrire une lettre à l'éditeur de votre journal local ou de votre bulletin communautaire, ou encore de participer à de simples projets de collecte de fonds tels qu'une course aux huards ou une vente de pâtisseries, le PALEC vous donnera la formation, le soutien et les ressources nécessaires pour vous aider à démarrer. Chaque geste fait une différence.

Soyez des nôtres! Faites partie de la Campagne internationale pour interdire les mines, lauréate du prix Nobel de la paix. Faites partie de l'un des PLUS GRANDS succès de l'histoire du droit humanitaire international! Faites partie de l'histoire qui s'écrit! En travaillant ensemble, les Canadiens et Canadiennes peuvent faire un pas vers l'objectif ultime d'AMC - un monde où la souffrance inutile causée par les armes déclenchées par la victime n'existe plus!

Action Mines Canada a besoin de votre aide!

Pour obtenir plus d'information sur le PALEC ou pour participer au programme, visiter le site Web d'AMC, www.minesactioncanada.org et suivre les liens jusqu'à la page du PALEC. Ou encore, communiquer avec la coordonnatrice d'AMC, Mobilisation communautaire et Formation, Janis Grychowski à : Janis@minesactioncanada.org ou au 613-241-3777.

(Foreseeable Harm, cont'd from cover)



**Sous-munition
non explosée
tombée devant
une maison**

John Roodsted

causé des souffrances inutiles tant au moment des frappes qu'au cours des années subséquentes. Le Liban était déjà contaminé par les munitions non explosées laissées par Israël lors d'incursions en 1978 et 1983. Les principaux États qui ont recours à ce type de munitions tels qu'Israël, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la Russie, prétendent que les bombes à sous-munitions sont légales. Si tel est le cas, alors la tendance persistante de ces armes de porter atteinte aux civils indique clairement que le droit international est insuffisant. Il est donc urgent d'adopter une nouvelle loi.

Deux mois après le cessez-le-feu intervenu le 14 août 2006, les sous-munitions qui jonchent le territoire font quotidiennement des victimes dans le sud du Liban. En moyenne, de trois à quatre civils ont été tués ou blessés chaque jour par des sous-munitions durant cette période - environ 35 % des victimes sont des enfants. Le bilan des victimes civiles continue de s'alourdir au fur et à mesure qu'un nombre grandissant de personnes rentrent chez elles et fouillent les décombres infestés de sous-munitions.

Les moyens de subsistance ont été détruits et l'aide d'urgence comme les services de réhabilitation dont la population a grandement besoin ont été retardés. Dans tout le sud du Liban, de grandes superficies de terres agricoles sont contaminées par des sous-munitions qui n'ont pas explosé et qui sont toujours potentiellement mortelles. Dans plusieurs zones touchées, les fermiers n'ont pas pu récolter en sécurité ce qui restait de leurs champs de tabac, de blé et de fruits de l'été; en novembre, il sera toujours trop dangereux de faire les récoltes tardives - c'est le cas des olives - et les récoltes d'hiver seront perdues parce que les fermiers ne pourront pas labourer leur terres contaminées pour semer les céréales et les légumes. Au moment où la recherche pour ce rapport a été menée, soit un mois après le cessez-le-feu, l'approvisionnement en eau et en élec-

tricité avait été bloqué tandis que les écoles, les routes, les maisons et les jardins étaient toujours infestés de sous-munitions non explosées.

En un mois seulement, les Nations unies ont recensé 519 sites frappés par les armes à sous-munitions dans le sud du Liban. Les forces armées libanaises ont signalé des centaines d'autres frappes. La majorité de ces frappes ciblaient les villes et les villages et leurs environs. Pour la population, déjà durement éprouvée par la guerre, qui rentre chez elle, chacun des sites ciblés est de fait devenu un champ de mines. Le Centre d'action antimines des Nations unies établi dans le sud du Liban estime que le nombre de sous-munitions non explosées pourrait s'élever à un million.

Selon Human Rights Watch (www.hrw.org), le Hezbollah a également lancé des bombes à sous-munitions dans des zones civiles du nord d'Israël durant le récent conflit, ce qui en fait le premier groupe armé non étatique à utiliser ces armes, du moins officiellement. On ne sait pas quand et comment le Hezbollah a obtenu ces sous-munitions et bien que le Hezbollah ait utilisé infiniment moins d'armes à sous-munitions qu'Israël durant cette guerre, ces nouvelles données soulèvent de graves préoccupations quant à la prolifération de ce type d'armes chez les groupes armés non étatiques comme chez les États.

Il a été prouvé que chaque fois qu'elles ont été utilisées, les bombes à sous-munitions ont causé des préjudices graves aux civils en raison de leur manque de précision, de leur dispersion sur de grandes superficies tout autant que de leur manque de fiabilité au moment de l'impact - l'exemple le plus récent étant le Liban. Les bombes à sous-munitions figurent à l'ordre du jour international depuis plus de 30 ans mais les États n'ont pas réussi à adopter un instrument juridiquement contraignant qui réponde aux préoccupations humanitaires. La prochaine Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques (novembre 2006) offre la possibilité d'enfin négocier un instrument juridique sur la question des bombes à sous-munitions. Plus de 73 pays, dont le Canada, détiennent des bombes à sous-munitions et on estime que ces stocks contiennent plus d'un milliard de sous-munitions. Si on ne fait rien pour empêcher l'utilisation de ces armes dans l'avenir, elles entraîneront un niveau de contamination beaucoup plus élevé que les mines.

AMC aimerait bien sûr voir l'adoption d'une nouvelle loi internationale pour régir l'utilisation des bombes à sous-munitions mais elle veut également que le Canada prenne l'initiative et modifie ses politiques de manière à interdire l'utilisation, le stockage et l'acquisition de toute arme déclenchée par la victime, y compris les bombes à sous-munitions. Si vous appuyez ces demandes, faites part de votre opinion à votre député. Pour savoir comment participer à cette campagne, joindre info@minesactioncanada.org.

Rapport de l'Observatoire des mines 2006

Nouvelles constatations

Le Rapport de l'Observatoire des mines 2006, diffusé partout dans le monde le 13 septembre 2006, révèle que le Traité d'interdiction des mines et le mouvement pour interdire les mines continuent à faire des progrès en vue d'éliminer les mines antipersonnel et de sauver des vies tout en évitant les mutilations dans toutes les régions du monde. Il reste cependant plusieurs défis à relever. Cette année, le rapport fait état des progrès et des obstacles à franchir dans plus de 120 pays. Voici quelques-unes des principales constatations :

+ Rejet croissant des mines antipersonnel par la communauté internationale

Au 1er juillet 2006, 151 pays avaient joint le Traité d'Ottawa interdisant les mines, ce qui représente plus des trois quarts des pays de la planète. Plusieurs États qui ne sont pas parties au Traité ont pris des mesures qui vont dans le sens du traité.

- Défi représenté par l'universalisation

Aucun des 40 États non signataires n'a accédé au Traité d'interdiction des mines au cours des 12 derniers mois. Certains des principaux pays qui stockent, produisent ou utilisent des mines restent en marge du Traité, notamment la Birmanie, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les États-Unis.

(cont'd on p. 4)

Lettre du terrain : Ouganda

Un samedi soir de septembre, je me suis retrouvée dans une communauté rurale du nord de l'Ouganda, à danser sous un manguier au son de la musique pop ougandaise, en compagnie de vingt de mes collègues. Ce sont des moments comme ceux-là qui ne cessent de m'ébahir. Jamais je n'aurais pensé que quelques mois après avoir obtenu mon diplôme universitaire, je travaillerais en Ouganda à titre de jeune professionnelle parrainée par Action Mines Canada (AMC). J'effectue un stage auprès de Canadian Physicians for Aid and Relief (CPAR) afin d'appuyer les survivants des mines et empêcher les mines de faire de nouvelles victimes. CPAR, membre d'Action Mines Canada, travaille avec les communautés vulnérables et diverses organisations afin de bâtir des communautés en santé en Afrique. En Ouganda, l'organisme concentre sur la santé, la consolidation de la paix (y compris l'action contre les mines), la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire.

C'est par hasard que je me suis intéressée à l'action contre les mines il y a trois ans alors que je travaillais comme bénévole à la Croix-Rouge canadienne, aussi membre d'AMC. Au début, j'ai été attirée par la question des mines parce que c'était un sujet nouveau pour moi, puis j'ai vraiment apprécié les gens qui travaillaient sur le sujet. C'est ainsi que j'ai participé à un atelier sur les mines animé par un des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines. Ces deux jours m'ont passablement ébranlée : l'inhumanité de ces armes est incroyable et j'ai été grandement motivée à faire quelque chose. Puis, un certain nombre d'activités communautaires de sensibilisation m'ont menée à Action Mines Canada et à ce stage à l'étranger. Quand on m'a dit que j'étais acceptée à titre de l'une des 13 jeunes professionnels parrainés par AMC et que j'allais à Kampala en Ouganda, je n'en croyais pas mes oreilles,

Ici en Ouganda, j'ai eu le privilège de travailler dans le cadre de deux programmes d'action contre les mines réalisés par CPAR-Ouganda dans le nord du pays. Les programmes de cet organisme sont axés sur deux aspects de l'aide aux survivants, soit le soutien psychosocial visant à aider les survivants à s'adapter à leur nouvel handicap et le soutien économique qui aide les survivants à gagner leur vie; un autre volet vise la sensibilisation aux dangers que posent les mines afin de réduire le nombre de survivants et survivantes à l'avenir. Mon travail est plutôt varié; une de mes principales tâches consiste à surveiller les répercussions de ces projets sur la vie des survivants et de leurs communautés. Je peux véritablement

Erin Hunt en compagnie de survivants des mines bénéficiaires d'un programme du CPAR réalisé au camp Awere pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays, dans le nord de l'Ouganda.



observer l'impact des programmes d'assistance aux survivants sur la vie des individus. J'ai aussi collaboré à la rédaction de demandes de fonds pour les projets à venir et à la coordination des initiatives entreprises en collaboration avec d'autres organismes engagés dans l'action contre les mines et divers paliers de gouvernement dans le cadre de l'effort national visant à permettre à l'Ouganda de respecter ses obligations en vertu de la Convention d'Ottawa. À l'occasion, j'appuie également d'autres projets de CPAR, y compris les projets de santé, de sécurité alimentaire et de consolidation de la paix parce que j'ai appris que dans un pays touché par les mines, il faut intégrer l'action contre les mines à tous les programmes de développement.

Jusqu'à présent, mon séjour en Ouganda est extraordinaire. Les expériences que j'ai faites resteront pour toujours avec moi. J'ai tellement appris - le coût humain des mines et autres débris explosifs de guerre; l'importance de l'aide aux victimes pour l'avenir du mouvement pour interdire les mines; comment dire "attention aux mines" en luo ("Gwoke ki owich"); et comment préparer un repas sur un poêle au charbon! Les habiletés que j'ai acquises ici m'aideront à poursuivre mes efforts en vue d'un monde sans mines, un objectif qui me tient encore plus à cœur après ce séjour dans un pays touché par les mines. Un monde sans mines, **c'est possible.**

Erin Hunt
Young Professional
CPAR, Uganda

Lettre du terrain : Inde

Meilleures salutations de New Delhi!

Ayant complété près de trois mois de mon stage en Inde, je pense être en mesure de vous faire part de mes premières impressions. Parrainé par Action Mines Canada (AMC), je travaille pour une organisation indienne qui s'appelle The Society for All Round Development (SARD). Il s'agit d'une grande organisation qui, en plus de se préoccuper de la question des mines, s'intéresse aux besoins des pauvres en milieu rural en ce qui concerne la santé, l'éducation et les moyens de subsistance. Il est très avantageux pour moi de travailler pour une organisation dont les champs d'intérêt sont si diversifiés puisque cela me permet de côtoyer divers types de spécialistes qui tous ont grandement contribué à mon travail sur les mines.

Pour un jeune comme moi qui est né à Toronto et qui a étudié à Halifax, New Delhi a été tout un choc. Ma première promenade dans la ville, parmi les voitures, les gens, les rickshaws, les motocyclettes, les vaches, les chiens et parfois même un singe ou un cochon, a été légèrement déconcertante. New Delhi peut assaillir les sens : les bruits, les images, les parfums et les goûts vous submergent. Malgré tout, après avoir survécu au choc des cultures, j'ai appris à aimer cette ville et sa grande diversité colorée. J'ai aussi eu l'occasion de connaître différentes régions de l'Inde. Les visites les plus marquantes pour moi ont été celles que j'ai effectuées dans les villages touchés par les mines le long de la frontière; j'y ai rencontré des survivants et des survivantes des mines, j'ai écouté leurs témoignages et j'ai pris conscience des besoins de ces communautés.

Mes tâches sont très variées mais je concentre surtout sur l'assistance aux victimes et les activités de promotion. SARD cherche à mettre sur pied un certain nombre de programmes d'aide aux survivants des mines à divers endroits le long de la frontière, notamment dans la région touchée du Cachemire. J'ai visité certains de ces villages pour rencontrer

personnellement les survivants, ce qui m'a permis de comprendre suffisamment leur situation pour faire une recherche, ébaucher des demandes de fonds pour notre programme et commencer à communiquer avec diverses organisations afin d'obtenir leur appui. Heureusement, après de multiples prises de contact et plusieurs présentations, il semble que l'un de nos programmes d'aide aux survivants sera enfin réalisé dans un proche avenir!

Pour ce qui est des activités de promotion, jusqu'à présent, ma principale tâche a été d'organiser un atelier de sensibilisation sur la question des mines à l'intention des médias nationaux et régionaux de l'Inde. Puisqu'en Inde les victimes des mines sont surtout de pauvres villageois vivant dans les régions éloignées du pays, la majorité de la population n'est pas consciente de leur situation. C'est pourquoi SARD a jugé nécessaire de sensibiliser les médias à cette question, dans l'espoir de faire entendre la voix de ceux et celles qui sont atteints par les mines. Seulement deux semaines après la tenue de l'atelier, nous avons déjà pu constater des résultats puisque les journaux ont publié toute une série d'articles sur le sujet. Ce qui est plus encourageant encore, c'est que les reportages ont été diffusés en anglais et en hindi, dans les journaux régionaux et nationaux, ainsi que dans la presse écrite, les médias électroniques, à la radio et à la télévision.

Mon expérience à titre de jeune professionnel parrainé par AMC a été tout à fait mémorable, tant sur le plan personnel que professionnel. Je sais qu'à mon retour au Canada, le choc culturel sera probablement plus violent qu'à mon arrivée en sol indien. J'y ferai face lorsque viendra le temps. Après tout, il me reste encore deux mois à passer à New Delhi et il y a encore beaucoup à faire.

Ben Safer
Jeune professionnel et agent, Renforcement des capacités, AMC
Society for All Round Development, Inde

+ Aucune utilisation de mines antipersonnel par les États parties ni par les signataires

Il n'y a aucun élément de preuve ni d'allégations sérieuses permettant d'établir que des États parties ou des signataires du Traité interdisant les mines ont employé des mines antipersonnel. Ce fait est remarquable étant donné qu'un grand nombre d'entre eux utilisait encore des mines dans un passé récent avant de devenir des États parties ou des signataires.

- Trois gouvernements utilisent les mines antipersonnel

Durant la période couverte par le rapport, au moins trois gouvernements ont continué à avoir recours à des mines antipersonnel : le Népal, la Russie et le Myanmar (Birmanie) qui arrive en tête de ce triste peloton. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'année précédente.

- Des groupes armés non étatiques utilisent des mines antipersonnel

Les groupes armés non étatiques emploient des mines antipersonnel dans un plus grand nombre de pays que les forces gouvernementales; néanmoins, l'utilisation de mines par des groupes armés non étatiques est en baisse. Au cours de la période couverte par le présent rapport, des groupes armés non étatiques ont employé des mines antipersonnel ou des engins explosifs improvisés qui agissent comme des mines antipersonnel dans 10 pays au moins, dont trois États parties (Burundi, Colombie et Guinée-Bissau) et sept autres États (Birmanie, Inde, Irak, Népal, Pakistan, Russie/Tchéchénie et Somalie).

- Production de mines antipersonnel dans 13 pays

L'Observatoire des Mines recense actuellement 13 pays producteurs de mines antipersonnel, soit autant que l'année dernière : la Birmanie, la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, Cuba, les États-Unis, l'Inde, l'Iran, le Népal, le Pakistan, la Russie, Singapour et le Vietnam. Certains de ces pays ne produisent pas de mines à l'heure actuelle mais se réservent le droit de le faire. Les États-Unis, qui n'ont pas produit de mines antipersonnel depuis 1997, ont toutefois mis au point de nouveaux systèmes de mines terrestres qui peuvent s'avérer incompatibles avec la Convention d'interdiction des mines. Au moins 38 États ont cessé la production de mines antipersonnel dont cinq États qui ne sont pas parties à la Convention.

+ Destruction de plusieurs millions de mines antipersonnel provenant de stocks

Durant la période couverte par le rapport, quatre États parties ont achevé la destruction de leurs stocks : la Guinée-Bissau, le Nigeria, l'Algérie et la République démocratique du Congo. Soixante-quatorze États parties ayant achevé la destruction de leurs stocks et 64 autres n'ayant jamais possédé de mines, il reste donc 13 États parties ayant encore des stocks à détruire. Quelques 700 000 mines antipersonnel provenant de stocks ont été détruites par les États parties depuis la dernière édition du Rapport de l'Observatoire des Mines. Au total, les États parties ont détruit plus de 39,5 millions de mines antipersonnel.

+ Réduction du nombre de pays minés

L'Observatoire des Mines a recensé au moins 78 pays touchés par les mines antipersonnel à la mi-2006, dont 51 sont des États parties au Traité d'interdiction des mines, ainsi que huit régions non reconnues comme États indépendants sur le plan international ou dont la juridiction est contestée.

- Davantage de victimes en 2005-2006

En 2005, le nombre de victimes signalé est passé à 7 328, ce qui représente une augmentation de 11 pour cent par rapport à 2004. En 2005-2006, des personnes ont été victimes de mines terrestres et de débris de guerre explosifs dans 58 pays (même nombre que l'année précédente) et sept régions (soit une région de moins). L'Observatoire des Mines continue toutefois d'estimer le nombre annuel de nouvelles victimes à 15 000-20 000. En 2005, on a dénombré de nouvelles victimes dans sept pays qui n'en comptaient aucune en 2004 : le Chili, le Honduras, le Kenya, la Moldavie, le Maroc, la Namibie et le Pérou.

- Accroissement du nombre de survivants d'accidents provoqués par des mines et de victimes mortelles de mines

Grâce aux améliorations apportées à la collecte des données, on peut estimer que le nombre de survivants d'accidents dus aux mines se situe entre 350 000 et 400 000 dans le monde à l'heure actuelle, ce chiffre pouvant même atteindre 500 000. Un fait plus important mérite d'être signalé : le nombre de survivants continue à augmenter et ceux-ci ont des besoins à long terme.

- Diminution des fonds internationaux alloués à la lutte contre les mines

Le total perçu en 2005 s'élevait à 376 millions de dollars, ce qui représente une baisse de près de six pour cent (23 millions de dollars) par rapport à 2004. C'est la première fois que le financement mondial de la lutte contre les mines diminue de manière sensible depuis 1992, époque à laquelle les États ont commencé à consacrer des ressources significatives à l'action contre les mines. En 2005, la moitié des 20 principaux bailleurs de fonds ont diminué leur contribution à la lutte contre les mines : l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Commission européenne.

- Insuffisance des fonds alloués à l'assistance aux victimes de mines

En 2005, plusieurs programmes d'assistance aux survivants d'accidents provoqués par des mines ont été confrontés à de graves déficits de financement qui ont empêché de fournir des services de base aux survivants, à leurs familles ainsi qu'à leurs communautés. Les programmes d'assistance aux survivants requièrent des niveaux de financement soutenus et bien plus élevés.

Pour prendre connaissance des Résultats clés (en français), aller à : http://www.icbl.org/lm/2006/media/Major_Findings_LM06_FR.doc

Pour consulter le rapport intégral (en anglais), aller à : www.icbl.org/lm.2006

Découper et renvoyer à AMC, 1, rue Nicholas, bureau 1502, Ottawa (ON) K1N 7B7

Les mines et autres armes déclenchées par la victime continuent chaque jour de mutiler et de tuer.

Le prochain pas à faire est crucial et c'est à VOUS de le faire. **Agissez maintenant** pour appuyer le travail d'AMC en faveur d'un

monde sans mine

J'aimerais faire une contribution financière. Ci-joint un chèque de _____ \$, à l'ordre de : Action Mines Canada.

Je désire me tenir au courant du travail d'Action Mines Canada. Veuillez me faire parvenir régulièrement de l'information.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Email: _____

REMARQUE : Parce que Action Mines Canada est un organisme de pression, notre coalition n'est pas reconnue à titre d'organisme de bienfaisance et ne peut émettre de reçu aux fins de l'impôt. Vous recevrez une lettre accusant réception de votre contribution et vous trouverez le rapport financier annuel d'AMC sur notre site Web. 4

Faites un don
en ligne en utilisant
votre carte de crédit.
Allez à :
www.minesactioncanada.org